

La Communauté d'Agglomération d'Épinal
116 000 habitants répartis sur 78 communes, porte des
projets d'envergure intercommunale en vue de conforter
l'attractivité et la qualité de vie de son territoire.

NOUS RECRUTONS pour l'École Intercommunale de Musique à Thaon-les-Vosges

Un « Assistant Territorial d'Enseignement Artistique principal
de 2^{ème} classe » - H/F
Discipline Clarinette

Filière : Culturelle

Catégorie : B

Grade : Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe

Poste à pourvoir, dès septembre 2023, par voie contractuelle

Rattaché(e) au directeur de l'École Intercommunale de Musique vous enseignez la
discipline clarinette au sein de l'École Intercommunale de Musique.

VOS PRINCIPALES MISSIONS

- Assurer la préparation des cours (documentation, recherche de partitions et d'enregistrements, élaboration des programmes, travail des oeuvres, etc.).
- Organiser et suivre les études des élèves.
- Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique.
- Communiquer les techniques des gestes artistiques (corps, instrument).
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves.
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes définis dans le projet pédagogique.
- Évaluer les élèves (contrôle continu, organisation d'auditions, de représentations évalués, rédaction des bulletins, choix des pièces d'examens, etc.).
- Participer à l'organisation et à la conduite de jury.
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves, notamment en les impliquant dans les pratiques collectives.
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix professionnels.
- Développer la pratique musicale en milieu scolaire, ainsi que sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et participer aux projets transversaux d'EAC initiés par le pôle culture de la CAE.
- Participer aux instances de l'EIM (conseil d'école, conseil pédagogique, réunions de concertation par département, réunions de suivi de projets, réunions de travail de début et fin d'année scolaire etc.) ;
- Identifier les ressources du territoire de l'EIM ;
- Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires et développer des partenariats ;
- Veille artistique, entretien de la pratique, animation des réseaux professionnels et implication dans la vie culturelle locale.



L'École Intercommunale
de Musique à
Thaon-les-Vosges est
un établissement
d'enseignement artistique
spécialisé de la musique.

Sa gestion administrative et
financière est assurée par
la Communauté
d'Agglomération d'Épinal.

L'EIM a pour mission
centrale d'apporter aux
enfants, adolescents et
adultes qui fréquentent
l'établissement, les savoirs
et savoir-faire
fondamentaux nécessaires
à la pratique de la musique
en amateur.

Cette mission pédagogique
est exercée en cohérence
avec le schéma national
d'orientation pédagogique
de l'enseignement initial de
la musique publié en avril
2008 par le Ministère de la
Culture.

Les élèves qui le
souhaitent peuvent
poursuivre leur formation au
delà des cursus proposés à
l'EIM au sein du
Conservatoire à
Rayonnement
Départemental Gautier-
d'Épinal ;

VOTRE PROFIL ET VOS COMPETENCES



Vous disposez d'un Diplôme d'Etat de professeur de clarinette, vous disposez de solides compétences pédagogiques et relationnelles et avez le sens du travail en équipe ;

Doté(e) d'une culture générale des disciplines et pratiques enseignées, répertoires, auteurs, interprètes. Vous avez une ouverture d'esprit sur toutes les esthétiques musicales ;

Vous êtes à l'aise avec les nouvelles technologies appliquées à la musique ;

Vous avez connaissance du Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, du Projet d'Etablissement et du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Vous maîtrisez les techniques et méthodes pédagogiques des disciplines enseignées, des cycles, niveaux et nomenclature des études.

Pédagogue, vous tenez compte des différentes catégories de publics (enfants, jeunes, adultes, etc.) et ajustez vos méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves accueillis.

A l'écoute, vous repérez et favorisez l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves.

Vous conseillez les élèves et les accompagnez dans leurs choix professionnels.

Vous respectez la déontologie de l'enseignement et avez le sens du service public.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL



- **Lieu de travail** : Ecole Intercommunale de Musique Arche Bernadette - 1 Rue de Lorraine - 88150 THAON LES VOSGES
- **Travail en salles de cours**, à l'intérieur de l'EIM ou de tout autre établissement partenaire, selon les cas (écoles accueillant les CHAM par exemple).
- **Temps de travail** : 05 H 30 Hebdomadaire.
- **Période d'activité** : selon le calendrier scolaire de l'Education Nationale.
- **Déplacement à prévoir** dans le cadre du travail : en fonction des activités et prestations extérieures prévues dans le cadre de la saison culturelle et selon projets pédagogiques validés par le conseil pédagogique et la direction, dans les groupes scolaires concernés.
- **Moyens mis à disposition** : Salles de cours et de répétitions équipées du matériel nécessaire ; Équipements pédagogiques : partitions, livres, revues spécialisées, CD, DVD, etc. ; Matériel Hi-Fi.

VOS CONTACTS



Candidature (CV + lettre de motivation + copie des diplômes) à transmettre **avant le 15/06/2023** à :

**Monsieur le Président de la CAE
Maison de l'Habitat et du Territoire**
1, avenue Dutac – 88000 Épinal

ou **Contact par Email**, à : recrutement@epinal.fr

<https://eim.agglo-epinal.fr/>

<https://crd.agglo-epinal.fr/conservatoire>

<https://www.agglo-epinal.fr/>

